

quel prix, parce que cela s'impose non seulement pour les postiers, mais pour l'ensemble de la population.

La population désire de bons services améliorés, et ce au meilleur prix possible! On ne veut pas payer deux fois ce que cela vaut!

En consultant un bulletin publié par le Conseil du Trésor relativement aux taux horaires payés aux employés des postes, j'ai constaté que les facteurs gagnaient \$3.25 l'heure, que les postiers gagnaient en moyenne \$3.32 l'heure et que les commis des postes gagnaient \$3.37. Le salaire horaire moyen des travailleurs qualifiés et non qualifiés dans les industries manufacturières du Canada est \$2.93.

Il est évident qu'on ne peut pas leur accorder \$5 l'heure, quand l'ensemble de la population gagne \$2.93 ou \$2.95. Tout le monde le comprend. Cependant, la tenue d'une grève ne réglera pas le problème.

Qu'on me démontre qu'une grève a déjà réglé les problèmes des ouvriers dans le monde, et alors j'étudierai sérieusement la possibilité de recommander la tenue des grèves. J'ai toujours constaté ce paradoxe: la fin d'une grève constitue toujours le commencement de la suivante. On n'est jamais satisfait et cela ne peut pas être satisfaisant non plus.

Le prix des marchandises augmente dans une proportion supérieure à l'augmentation des salaires. Même si l'ouvrier gagne \$3 l'heure, l'industriel prendra son profit sur l'augmentation de salaire. S'il prend un profit de 10, de 15 ou de 20 p. 100, une augmentation de salaire de \$1 peut entraîner une augmentation de prix de \$1.15, \$1.20. A ce moment-là, on n'a pas réglé le problème, mais on a peut-être aidé à accroître l'inflation, parce que les prix augmentent et que le pouvoir d'achat n'augmente pas de façon correspondante.

C'est pour cette raison que nous, du Ralliement créditiste, prêchons un mythe et que nous suggérons la distribution d'un dividende national en vue d'accroître le pouvoir d'achat des consommateurs. Cela ne touche en rien le prix de revient des marchandises, n'augmente pas les prix, mais le pouvoir d'achat. Certains prétendent que si l'on augmente le pouvoir d'achat, les prix augmenteront. C'est faux. Les prix augmenteront si l'on accorde des augmentations de salaires. C'est clair!

Toutefois, si un dividende est directement distribué aux consommateurs par un office de crédit national, cela ne touche en rien le prix de revient des marchandises et des services.

Les prix demeurent donc stables. Le pouvoir d'achat augmentant, les produits peuvent être écoulés. Alors, les industries reprennent normalement leurs opérations et créent de nouveaux emplois. On combat alors le chômage et l'on donne à toute la population du Canada la véritable stabilité économique.

J'invite le ministre des Postes et des Communications à étudier cette solution et à cesser de la qualifier de mythe. Qu'il l'étudie, puisqu'il n'en a pas à proposer.

[Traduction]

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Monsieur l'Orateur, s'il y a beaucoup d'autres motions de défiance comme celle-ci—et elles semblent surgir assez régulièrement—je pourrais même commencer à en croire quelques-uns moi-même.

Avant de communiquer à la Chambre la position générale du ministère des Postes, je voudrais répondre à certains points soulevés par les orateurs précédents. Je regrette vivement que le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) ne soit pas à la Chambre, car j'aimerais apporter des réserves à certaines de ses déclarations. Mon interprétation de certaines questions sera plutôt différente de la sienne.

● (2.40 p.m.)

Les critiques demeurent les mêmes et n'ont pas changé, même si le style oratoire s'est un peu amélioré. La critique contre notre introduction de la semaine de cinq jours aux Postes, ce qui a effectivement entraîné une diminution matérielle du service que nous fournissons, ne tient pas compte du fait que le pays lui-même a changé. Le service des Postes est consacré dans une proportion de 80 p. 100 au monde des affaires au Canada, et le monde des affaires travaille cinq jours par semaine. Je ne comprends pas qu'il soit souhaitable de gaspiller l'argent des contribuables du Canada en fournissant des services et en frappant aux portes d'entreprises alors que personne ne s'y trouve.

Le député de Winnipeg-Nord a signalé que j'ai introduit une autre mesure d'économie, appelée traitement unique du courrier, et il a ajouté que nous interdisions aux facteurs de revenir pour le dîner. Ce n'est pas exact, et cela reflète de sa part une incompréhension de la nature précise du traitement unique du courrier. Grâce à cette formule, on a évité un traitement inutile, partiel ou minimum du très petit nombre d'objets livrés sur l'itinéraire du facteur et dont il se chargerait après être revenu et avoir terminé son repas. Le